

Le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, (MRC), Maurice Kamto, est actuellement empêché de quitter son domicile par les forces de la police et de la gendarmerie.

Maurice Kamto, est pratiquement séquestré et interdit de tous mouvements par les forces de police et de gendarmerie. Un dispositif sécuritaire montre est déployé à l'entrée de son domicile à quartier Santa Barbara, Yaoundé.

Maurice Kamto, qui continue de revendiquer sa victoire à la présidentielle de 2018 a initié une série de marches à l'effet de chasser Paul Biya du pouvoir. L'opposant exige aussi la reforme consensuelle du système électoral et un dialogue franc à l'effet de résoudre la guerre dans la Sud-ouest et Nord-Ouest.

Les avocats de Maurice Kamto ont, il ya quelques jours, introduit, auprès du Tribunal de Première Instance de Yaoundé centre administratif, une requête visant la levée de son assignation à résidence. Mais l'on appris que cette demande a été rejetée. « Je suis passé au secrétariat général de M. le président du TPI de Yaoundé centre administratif où j'ai déposé une requête aux fins d'être autorité à assigner l'Etat du Cameroun à bref délai

en cessation de voie de faits. Il m'a été remis ma requête portant la mention au stylo rouge de rejet pour "absence d'extrême urgence" avec la signature du président du tribunal», informe Me Hyppolite Meli, coordonateur du collectif des avocats de Maurice Kamto baptisé « collectif Me Souop ».

« Mon client, le Pr Maurice Kamto, en plus de ce qu'il subit, qui porte des menaces sérieuses à sa vie, fait l'objet aujourd'hui de déni de justice», ajoute l'avocat inscrit au barreau du Cameroun.